

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**

du 30 septembre 2026

14h00 à 16h00

Lors de sa séance du 30 septembre 2026 qui s'est tenue de 14h00 à 16h00, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des équipements électriques et électroniques (EEE) relevant des catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 pour le ménager et des catégories 1, 2, 4, 5 et 6 pour le professionnel telles que mentionnées au II de l'article R.543-172 du code de l'environnement a émis, sur le projet mentionné ci-après, présentés et soumis pour avis par ecosystem, l'avis suivant :

- **Avis du Comité sur la proposition du barème des éco-participations des EEE ménagers 2027**

7 votes favorables* (membres nommés sur proposition de GIFAM, FIEEC, AFNUM, AMF (2), FCD, FICIME)

7 votes défavorables* (membres nommés sur proposition de Amis de la Terre, FNE, ESS France, CNR, FEI, FNADE, FEDERREC)

1 abstention (membre nommé sur proposition d'AMORCE)

* Conformément à l'article 7.2 du règlement intérieur adopté par le Comité, en cas de partage de voix, le Comité est réputé avoir émis un avis favorable.